

# Louis XIX

par François de Coustin

**François de Coustin, d'abord journaliste, avait commis en 1989 *Gens de noblesse*. Il occupe aujourd'hui la fonction de conseiller pour le patrimoine et l'histoire, auprès du Gouverneur de la Banque de France. Il nous propose une biographie passionnante consacrée à Louis XIX, ce roi oublié par l'histoire et les Français. Qui connaît la vie ou même l'existence de Louis-Antoine de Bourbon-Artois, duc d'Angoulême (1775-1844) ? Poser la question revient en réalité à y répondre. Cet ouvrage lui donne une seconde vie, et lui rend justice parce que malgré tout « les vaincus de l'histoire ont aussi contribué à l'écriture de celle-ci, à leur façon ».**

Louis-Antoine est né le 6 août 1775 à Versailles. Il est le fils aîné de Charles X et de son épouse Marie-Thérèse de Sardaigne, issue de la maison de Savoie. Dès sa naissance, il est titré duc d'Angoulême par son oncle et parrain Louis XVI (1). Autant dire que d'aucuns considèrent sa naissance sous les meilleurs auspices. En réalité les choses ne peuvent se présenter aussi aisément. En effet, dès les premières lignes l'auteur précise : « *La situation de Louis-Antoine n'est pas originale chez les Bourbons. C'est celle des fils de Louis XIV et de Louis XV. Toute leur vie de dauphin, ils attendent, patiemment ou impatiemment, la mort de leur père - comme tous les dauphins avant eux - et se consomment dans l'espoir que leur règne vienne.* » Prenons le temps de rappeler le contexte historique en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle. Le royaume de France connaît des secousses et des émotions qui ébranlent l'ensemble de la société. Les Etats-Généraux sont convoqués le 5 mai 1789 par Louis XVI, avec pour objectif de trouver des solutions politiques, sociales et fiscales qui permettront de sortir l'état royal de l'impasse, dans laquelle il se trouve depuis bien trop longtemps. Rapidement les bonnes intentions générales dégénèrent : la violence de la rue remplace le dialogue et la haine se substitue à l'amour que les sujets portent naturellement à leur roi. Louis XVI et ses ministres ne parviennent pas à calmer la situation, ni à ramener de l'ordre quand les députés, devenus révolutionnaires, outrepassent leurs statuts et réclament plus de pouvoir au détriment du gouvernement de sa majesté. La suite est connue. Rien ne peut endiguer la tornade révolutionnaire, malgré les nombreuses révoltes qui éclatent dans plusieurs provinces contre elle. De nombreux Français émigrent. Une guerre fratricide s'annonce dans l'ensemble du royaume. Louis XVI et Marie-Antoinette sont emprisonnés, puis guillotins après un procès inique, symbolisant parfaitement une parodie de justice dont s'inspireront les grands procès soviétiques. Robespierre avait écrit : « *Il n'y a point de procès à faire (...). Louis ne peut donc être jugé, il est déjà condamné ; il est condamné, ou la République n'est point absoute.* » Leur enfant, Louis XVII meurt officiellement à la prison du Temple. Le nouveau roi est Louis XVIII, le frère cadet de Louis XVI, mais il est également le grand frère du futur Charles X. Le mariage de Louis XVIII reste stérile... Donc tôt ou tard le futur roi sera le comte d'Artois, et après lui, viendra le tour de son fils Louis-Antoine. Cependant, l'histoire peut-elle être si limpide ? Rien n'est moins sur, parce que « *l'histoire est le théâtre de l'imprévu* ».

Pourtant, même si cet enfant naît dans une famille très privilégiée, sa situation dynastique et les événements politiques ne se montrent guère favorables à son endroit, comme nous venons de le décrire. De plus, il existe une donnée fondamentale à prendre en compte, comme le démontre brillamment l'auteur, pour comprendre le poids qui pèse sur Louis-Antoine. Elle explique

également la place si spéciale qu'occupe Louis-Antoine dans la généalogie royale : « à cela s'ajoute une difficulté supplémentaire, la figure iconique de son épouse, Marie-Thérèse, fille de Louis XVI et Marie-Antoinette. Indifféremment, le duc d'Angoulême peut donc être vu comme le neveu du roi (Louis XVIII), fils (Charles X), ou mari (de la fille d'un roi de France), toujours comme un personnage de second plan, quelle que soit la figure du premier plan. » De fait, il n'est guère étonnant qu'avant cette biographie écrite par Coustin, seuls deux ouvrages évoquent la figure de Louis XIX (2), qui en plus « s'inscrivent dans une optique plus ou moins avouée de dévotion royaliste ». Cet état de fait d'éternel second lui colle à la peau toute sa vie, au point qu'il reste même pour l'histoire nationale « le dernier dauphin de France ». Ainsi, Louis-Antoine aurait pu « faire siennes ces phrases que l'actuel prince de Galles, Charles, héritier du trône d'Angleterre depuis 1952, prononça un jour en 1978, devant les étudiants de l'université de Cambridge : *Mon grand problème dans la vie est que je ne sais pas vraiment quel est mon rôle dans la vie* ».

Devant le drame de la révolution qui se joue en France et qui secoue l'Europe pendant plus de deux décennies, Louis-Antoine émigre le 16 juillet 1789, comme de nombreux gens de sa condition, deux jours après la prise de la Bastille. Cette prison royale, symbole du despotisme aux yeux des contempteurs de la monarchie, n'hébergeait que 7 prisonniers dont quatre faux-monnayeurs. C'est dire la légende noire qui entourait cette prison, bien loin de la réalité historique (3).

Il rejoint l'armée de Condé en compagnie de son petit frère le duc de Berry. En émigration le duc d'Angoulême ronge son frein. Il veut défendre par les armes le drapeau blanc à fleur de lys, mais sa position de Dauphin le protège autant qu'elle l'emprisonne. Son frère cadet, le duc de Berry, dispose de plus de latitudes pour participer aux combats. Le plus souvent, quand les deux parviennent à se rapprocher des zones d'affrontement, ils participent plus à des escarmouches qu'à de solides engagements. La famille royale en exil aux quatre coins de l'Europe aime ardemment la France, mais leur pays subit des mutations profondes qu'ils percevront avec difficulté le moment venu, comprendre à la Restauration. Effectivement Coustin rappelle très justement : « *Le roi n'est plus en 1815, une figure qui s'impose par le droit et la force de l'évidence ; il n'est que l'image que les royalistes se font du pouvoir suprême et de la forme de gouvernement dont la France a besoin* ».

Coustin avec pédagogie et une plume très agréable nous narre les aventures de Louis-Antoine en émigration. Parallèlement au récit biographique consacré au duc d'Angoulême, l'auteur décrit rapidement les événements politiques majeurs qui se jouent en France et en Europe : l'Assemblée Nationale, la Convention, le Directoire, le Consulat, l'Empire, la première Restauration, les Cents-Jours, la seconde Restauration et l'avènement de Louis XVIII. Durant cette longue période, Louis-Antoine a du mal à se faire une place, nonobstant son nom et sa place d'héritier. Fils très soumis à son père, il ne parvint pas à se défaire de cette tutelle lourde et handicapante. Il ne partage pas les idées « ultras » de son père. Louis XVIII l'apprécie beaucoup. Il cherche donc par tous les moyens à le former, parce que dans son esprit, il occupera le trône de leurs aïeux. Toutefois, Louis XVIII doit composer avec une aile droite revancharde, « ceux qui n'avaient rien appris » en émigration, et avec une aile gauche avide de gloire napoléonienne qui entend sauvegarder les acquis de la révolution et de l'Empire (bien nationaux, le drapeau tricolore, égalité devant les emplois, Légion d'Honneur, noblesse d'Empire etc). Certains royalistes, ultras ou non, dont son père, reprochent à Louis-Antoine d'être un libéral, c'est à dire de pencher ouvertement à gauche, donc de ne pas être assez royaliste à leurs yeux. Cependant, les ultras sont souvent raillés par leurs adversaires qui disent d'eux : « *les ultras sont plus royalistes que le roi.* »

Des contemporains décrivent Louis-Antoine comme niais, mou voire indécis. Néanmoins, il sut lors de la première Restauration de 1814 faire preuve d'éminentes qualités, en conduisant brillamment les armées royalistes, tout en manoeuvrant subtilement d'un point de vue politique, aussi bien avec les autorités locales qu'avec les forces d'occupations alliées. Il se couvre de gloire lors de l'expédition espagnole en 1823. Il y remporte la brillante victoire du Trocadero. Elle permet la

restauration de Ferdinand VII, tout en offrant une page de gloire au régime de Louis XVIII et à son vainqueur. Louis XVIII, bien avant l'approche de la mort, réfléchit à tous les moyens de transmettre directement la couronne à son neveu, sans qu'elle ne passe sur la tête du comte d'Artois. Louis-Antoine attend patiemment son heure. Politiquement il passe pour un royaliste modéré. Louis XVIII meurt et Charles-Philippe entre dans l'histoire en tant que Charles X, dernier roi de France. Ce dernier tient en piètre estime son fils, à cause de son caractère et de ses positions politiques. Lors des discussions sur les fameuses Ordonnances, Louis-Antoine exprime des idées fort différentes de celles défendues par son père et ses principaux conseillers. Il se voit rétorquer : « *Mon fils, vous n'entendez rien à la politique ; contentez vous d'être le plus grand capitaine de votre siècle.* » Cette phrase prononcée en Conseil des Ministres en dit long sur la manière dont Charles X voit son fils, l'héritier de la couronne.

La révolution de 1830 tue définitivement la monarchie légitime et enterre les espoirs de Louis-Antoine de monter sur le trône. Il devait être roi, il ne sera jamais roi, et après cette date il ne voudra plus jamais être roi... Lors de l'abdication de son père le 2 août 1830 à Rambouillet, geste inconcevable selon les lois traditionnelles de la Monarchie, celui-ci le force à agir comme lui. Dans un premier temps il refuse, conscient de ses droits dynastiques, puis dans un deuxième temps, il demande à Charles X de pouvoir être roi deux heures. Louis-Antoine déclare même : « *Mais ce n'est pas possible, un enfant, on ne peut pas laisser la couronne à un enfant.* » Dans un troisième et dernier acte, il cède malgré tout aux volontés paternelles et finit, à contre coeur, par admettre son abdication. Cette dernière met la couronne sur la tête de son neveu Henri, conformément aux dispositions de Charles X, contrairement aux us et coutumes de la monarchie française. De toutes les manières, qu'aurait pu accomplir Louis-Antoine en deux heures, si son père avait consenti à le laisser régner ? Réunir l'armée ? Eteindre le feu de cette révolte mi-étudiante mi-bourgeoise en faisant tirer sur la foule ? Empêcher les députés de se réunir ? Nul ne sait. En exil, un dialogue avec Villeneuve s'instaure et offre un peut-être un élément de réponse :

« *Ah ! Si nous avions réussi...*

*Réussi ! Pour quoi faire ? Pour régner ? On ne peut pas gouverner ces hommes-là ».*

Il regarde son père le roi comme le lieutenant de Dieu sur terre. Il ne peut donc s'opposer aux desseins de son roi et de son père. Louis-Antoine sacralise à la fois la fonction royale et paternelle. Jacques Le Brun dans son livre « *Le pouvoir d'abdiquer* » explique : « *L'histoire de la notion d'abdication apparaît donc étroitement liée à celle de l'abnégation. En conséquence, sa portée juridique et institutionnelle est associée dans le christianisme à une dimension spirituelle. Abdiquer n'est pas se dépouiller purement et simplement d'une charge ou d'une fonction, c'est aussi exercer sur soi une radicale puissance de négation, c'est d'une façon procéder à un acte d'effacement du moi* ». Il pouvait être quelqu'un, une fois l'encre sèche, il n'était plus rien.

Néanmoins comme le rappelle Coustin : « *Dans la tradition monarchique française il n'y a pas de renonciation possible à un trône censé venir de Dieu et transmis par ordre de primogéniture par les mâles.* » Charles X confie à son cousin le duc d'Orléans la lourde tâche d'annoncer aux Chambres que son abdication se réalise au profit de son petit-fils Henri, duc de Bordeaux, âgé de neuf ans (4) qui s'avère être le fils duc de Berry. Le duc d'Orléans devient donc régent par la même occasion selon le désir, très déconcertant, de Charles X. Devant les députés, Louis-Philippe d'Orléans se garde bien de mentionner que l'abdication *donne* le trône à Henri, alors que dans la lettre reçue et envoyée par Charles X et signée également par Louis-Antoine, nous lisons : « *Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu Roi sous le nom d'Henri V* » (6).

Dans la foulée, Louis-Philippe se fait proclamer Roi des Français par les députés, titre déjà porté par Louis XVI de 1789 à 1792. Après le régicide de 1793, les Orléans sont coupables d'usurpation en 1830. Pour les Bourbons il s'agit de prendre, une nouvelle fois, la route de l'exil et de dépendre du bon vouloir des puissances étrangères. Les espoirs de ceindre la couronne pour Louis-Antoine sont définitivement enterrés par ces journées révolutionnaires qui entrent dans l'histoire sous l'appellation les Trois Glorieuses. De plus la perspective d'une succession se reporte dorénavant sur son neveu le duc de Bordeaux. Cependant, cela ne l'empêche nullement de veiller à la formation intellectuelle et morale d'Henri, qui incarne dorénavant les espoirs des royalistes...

L'auteur nous permet de revivre ses heures sombres de l'exil, non sans émotion, loin de leur terre de France et de leurs sujets. De projets chimériques en désillusions, la vie suit son cours pour cet immuable dauphin de France qui finalement ne sera jamais roi. En Autriche, en compagnie des derniers fidèles, il vit avec sa femme en bourgeois et de manière très simple. Leur mariage ne leur permet pas de perpétuer la dynastie. Marie-Thérèse aurait été rendue stérile lors de son séjour au Temple (7). Quoiqu'il en soit Louis-Antoine ne revient pas sur son acte d'abdication, rappelons-le illégal selon les lois fondamentales de la Couronne de France. Cependant il tient, de temps à autre et selon l'humeur du moment, à être considéré comme l'aîné des Bourbons. Cela ne manque pas de poser problème pour les fidèles de la royauté et de provoquer des troubles chez les partisans de la légitimité. Doivent-ils soutenir Louis-Antoine ? Ou le Comte de Chambord ? Ce dilemme prend fin, quand Louis-Antoine meurt à Goritz en Autriche, très loin d'une France qu'il ne connaissait plus, et des Français qui ne pensaient plus au régime naturel de leur pays, préférant l'orléanisme, le bonapartisme voire le républicanisme.

Coustin nous présente dans une biographie sobre, bien documentée et très agréable, la vie de Louis-Antoine de Bourbon-Artois. Figure éminente de la Restauration, à tel point que Louis XVIII le voulait directement comme successeur en lieu et place de Charles X, il échoua à imposer sa personne et sa ligne politique. Ce fils de roi, neveu de roi, marié à une fille de roi, ne parvint vraiment jamais à être lui-même, sauf peut-être lors de son commandement dans le sud-ouest de la France en 1814, et lors de l'expédition d'Espagne en 1823 qui l'auréola d'une gloire aussi belle que vaine. Sous la Restauration, Louis-Antoine défendait la ligne politique de Louis XVIII : « *Ne pas perdre de vue ce qu'il est possible de rétablir des anciennes institutions et ce qui peut être bon de conserver des structures nouvelles* », ce qui lui valut les foudres paternelles et l'inimitié des ultras. Les enjeux politiques de la Restauration sont parfaitement exposés par l'auteur. Effectivement, grâce à la lecture de ce livre nous comprenons mieux les nombreuses difficultés que rencontrent Louis XVIII et ses différents gouvernements pour conduire les affaires du pays, dans une France déchirée entre les factions révolutionnaires, bonapartistes, libérales, royalistes et républicaines. Nous en apprenons beaucoup sur la vie en émigration et de tous ces projets politiques et militaires qui germeront dans la tête des royalistes, dont la plupart ne voient pas le jour, à la fois par manque de réalisme politique et de soutien. L'usurpation orléaniste éteint les volontés de Louis-Antoine de devenir roi, tout en mettant fin à la royauté légitime qui avait commencé en 496 avec Clovis. Fervent chrétien, respectueux de son père, l'habit de dauphin et son statut d'héritier de la monarchie la plus ancienne d'Europe semblaient trop lourds pour ses épaules, dans une époque tourmentée où le trône et l'autel n'étaient plus les préoccupations premières des Français.

Louis XIX, roi durant quelques minutes, est un des grands oubliés de l'histoire. Lire ce bel ouvrage revient à le tirer de l'exil profond dans lequel l'a plongé la dramaturgie de son temps...

**Franck ABED**

## Notes

(1) Sa marraine fut Marie-Antoinette comme l'indique le registre des baptêmes de 1785 à l'église Notre-Dame de Versailles.

(2) *Duc d'Agoulême* par le vicomte de Guichen en 1909 et *Louis XIX, roi sans couronne* par Michel Bernard Cartron en 1996.

(3) Lire *La Bastille* par Jean-Christian Petitfils, chronique littéraire de l'auteur qui permet d'apprendre ce que fut réellement cette prison sous la royauté.

(4) *Le comte de Chambord* par Jean-François Chiappe, chronique littéraire de l'auteur

(5) Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, né à Versailles le 24 janvier 1778 et mort à Paris le 14 février 1820 victime d'un attentat perpétré la veille à sa sortie de l'opéra. Son fils, Henri, naît 7 mois plus tard. Il sera appelé « l'enfant du miracle ».

(6) « *Rambouillet, ce 2 août 1830.*

*Mon cousin, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le Duc de Bordeaux. Le Dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.*

*Vous aurez donc, en votre qualité de lieutenant général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau Roi. Ici je me borne à faire connaître ces dispositions ; c'est un moyen d'éviter encore bien des maux.*

*Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu Roi sous le nom d'Henri V.*

*Je charge le lieutenant général vicomte de Foissac-Latour de vous remettre cette lettre. Il a ordre de s'entendre avec vous pour les arrangements à prendre en faveur des personnes qui m'ont accompagné, ainsi que pour les arrangements convenables pour ce qui me concerne et le reste de ma famille.*

*Nous réglerons ensuite les autres mesures qui seront la conséquence du changement de règne. Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin,*

*Charles*

*Louis Antoine »*

(7) Lors de son emprisonnement au Temple, elle a subi de mauvais traitements tout comme son frère Louis XVII. Coustin évoque dans son ouvrage, cette piste d'une stérilité provoquée par les sévices reçus au Temple, sans s'attarder sur celle-ci.